



PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DUCONSEIL MUNICIPAL
Lundi 20 février 2012 à 20h00

- Présent(e)s :** Mmes Dominique Bernardet, Annick Deshayes, Béatrice Hirsch, Véronique Hirsch, Isabelle Jaquier-Borella, Florence Maggi-Duvernay, Brigitte Schneider-Bidaux, conseillères municipales
- MM. Olivier Bahon, Marc Botbol, Sébastien Bourqui, Lionel Courbat, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, Bernard Gay, Joseph Menu, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
- MM. Potter Van Loon, Maire
Guy Lavorel, Yves Meynard, Adjoints
Olivier Niederhauser, Secrétaire communal
- Excusé :** M. Jean-Louis Kaiser, conseiller municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2011
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Propositions de motions :
 - 4.1 Motion M17 des Verts : Pour des appartements adaptés aux familles dans les futurs immeubles des Saussac
 - 4.2 Motion M18 de Mme Dominique Bernardet et de MM. Olivier Bahon, Jean-Jacques Duquesne et Alain Forestier, conseillers municipaux : Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau
5. Proposition de la Mairie : Proposition relative aux projets d'urbanisation des parcelles des Crêts (terrain Duvernay à la rte de Troinex) et du Grand Pré (terrain de la commune au ch. de Roday) :
 - Rapport de la commission d'urbanisme
 - Vote du Conseil municipal sur la proposition de la Mairie
6. Propositions individuelles et questions

Mme Béatrice Hirsch, Présidente, ouvre la séance à 20h et excuse l'absence de M. Jean-Louis Kaiser.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2011

Sans remarque, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

Démission de Madame Florence Maggy-Duvernay

Mme B. Hirsch donne lecture de la lettre de démission de Mme Maggy-Duvernay et remercie cette dernière pour sa présence au Conseil municipal.

Message de M. Christopher Schorrock

Mme B. Hirsch donne lecture du message de M. Schorrock relatant le projet de renaturation du ruisseau du Marais pour lequel il a élaboré une étude approfondie depuis plusieurs années et aimerait faire profiter la commune de ses connaissances. Mme B. Hirsch indique qu'elle va transmettre ce dossier au Président de la Commission d'urbanisme, qui donnera suite à la demande d'audition de M. Schorrock.

3. Communications de la Mairie

Communications de M. Potter Van Loon, Maire :

Projets d'aménagements des ch. de Saussac, de Drize et des Moulins-de-Drize

M. Van Loon indique que plusieurs procédures ont été lancées par les opposants à ces projets, et en particulier par l'association « Vivre à Troinex » :

a) **Requête de fermeture des chemins adressée au Conseil d'Etat le 17 octobre 2011**

Le Conseil d'Etat a décidé, le 25 janvier 2012, de ne pas entrer en matière sur cette demande.

b) **Référendum contre la délibération du Conseil municipal du 12 décembre 2011 approuvant un crédit d'étude de CHF 140'000.- pour les projets d'aménagements définitifs des 3 chemins**

M. le Maire signale que le référendum a, semble-t-il, abouti, bien que cette information ne soit pas encore officielle. Toutefois, cette procédure référendaire a été suspendue en raison du dépôt d'une troisième procédure.

c) **Recours en annulation de la décision (délibération) du Conseil municipal du 12 décembre 2011**

Au nom de l'association « Vivre à Troinex » et de Mme Christine Azconegui Suter, Me Orjales, avocat, a déposé un recours demandant l'annulation de la délibération du Conseil municipal. Cette procédure a eu pour effet de suspendre le référendum en attendant que le recours soit jugé par la Chambre administrative de la Cour de justice. Il semble cependant que les auteurs du recours auraient décidé de le retirer, ceci afin que le référendum puisse se dérouler normalement et qu'une votation communale ait lieu dans les prochains mois.

M. Forestier demande si, en l'état actuel de la situation, la Mairie et le Conseil municipal ne peuvent plus travailler sur ce dossier. Ce dernier souhaiterait également connaître les raisons du retrait du recours.

M. Van Loon répond par l'affirmative à la première question. Quant aux causes du retrait du recours, il ne peut faire que des suppositions mais il pense que, très probablement, l'effet suspensif sur le référendum n'a pas été pris en compte par les recourants.

M. Gay rebondit sur ces propos et estime qu'il faut voir dans le retrait de ce recours une possibilité de permettre le bon fonctionnement des droits démocratiques.

Interdiction du trafic de transit des poids lourds au centre du village

M. Van Loon informe que la DGM a décidé de prolonger l'interdiction de circuler pour les poids lourds au centre du village, riverains exceptés, pour 1 année, soit jusqu'à fin janvier 2013. M. Van Loon indique que durant ce délai, une solution définitive concernant le tracé autorisé pour les poids lourds devra être trouvée.

Communications de M. Yves Meynard, Adjoint :

Projet d'immeubles aux Saussac

M. Meynard communique que la Mairie a rencontré les architectes qui ont remporté l'appel d'offres fonctionnelles, MM. Issler et Lamacchia, pour préparer la suite de ce projet. La prochaine étape sera le vote du crédit d'étude (jusqu'au retour des soumissions) par le Conseil municipal. Ce dossier est en préparation avec l'aide de M. Jean Serrano. Il sera présenté à la Commission des bâtiments le 29 février prochain et sera soumis au Conseil municipal, si possible, lors de la séance du 19 mars 2012.

Communications de M. Guy Lavorel, Adjoint :**Soirée de remerciements de Nicolas Groux**

M. Lavorel indique que Nicolas Groux a tenu à organiser une réception afin de remercier toutes les personnes qui l'ont soutenu dans sa magnifique traversée de l'Atlantique en solitaire, et notamment la commune de Troinex. En collaboration avec la Mairie, cette soirée se tiendra le mardi 21 février 2012 à 18h à la salle des fêtes. M. Lavorel annonce le programme avec une présentation de Nicolas Groux, une projection du film de sa traversée ainsi qu'un temps de « questions-réponses ». M. Lavorel encourage tout le monde à participer à cette soirée.

4. Proposition de motions**4.1 Motion M17 des Verts : Pour des appartements adaptés aux familles dans les futurs immeubles des Saussac**

Mme Jaquier-Borella donne lecture de la Motion M17 (annexe 1).

Se référant aux dernières séances de la Commission Travaux et Bâtiments, M. Bahon relève que selon son souvenir, il avait été décidé de refuser toute modification de la typologie des appartements.

M. Meynard lui répond que le 1^{er} projet avait une certaine souplesse qui permettrait de moduler certains appartements. Il ajoute qu'un sondage apporterait probablement uniquement des réponses aléatoires qui ne correspondraient pas au réel besoin des familles. M. Meynard se réfère à un inventaire des demandes de logements effectué par la mairie et détaille les demandes de 6 pièces : il y a en tout 18 demandes, dont 2 provenant de familles de 3 personnes, 10 de familles de 4 personnes et 6 de familles de 5 personnes. M. Meynard conclut en proposant de renvoyer cette motion en Commission Travaux et Bâtiments.

Mme Schneider-Bidaux remercie M. Meynard pour ses explications et rejoint sa suggestion de renvoyer cette motion en commission.

M. B. Hirsch met au vote le renvoi de la Motion M17 en commission, ce qui est accepté par 13 OUI et 1 abstention (PLR).

4.2 Motion M18 de Mme Dominique Bernardet et de MM. Olivier Bahon, Jean-Jacques Duquesne et Alain Forestier, conseillers municipaux : Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau

M. Duquesne donne lecture de la Motion M18 (annexe 2).

M. Duquesne apporte encore quelques précisions quant à ce projet qui s'inscrit dans un contexte historique, puisque 2012 est le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau ; il indique que dans notre canton comme ailleurs, un bon nombre de manifestations sera organisé. Il rappelle que Jean-Jacques Rousseau a vécu deux ans sur le territoire de Bossey, commune qui, en 1722, comprenait également Troinex. En conséquence, il serait intéressant d'impliquer la commune de Bossey. Il précise qu'actuellement, un comité s'est formé et est composé de 3 personnes : MM. Alexandre Odier, Nicolas Franel et lui-même.

M. Duquesne développe le terme employé de « course d'orientation » qui sera en fait un parcours itinérant à pied à travers les communes de Troinex et de Bossey, ouvert à tous les habitants. L'itinéraire reste à définir, mais l'idée serait de partir de Troinex et de rejoindre la Mairie de Bossey, en jalonnant le parcours de postes thématiques, que ce soit par des questions posées ou des animations plus ludiques pour toucher également les enfants. Le parcours sera sécurisé et le problème de la traversée de la RN française (au niveau du giratoire de la douane de Bossey ?) reste à régler. Quant aux dates, le comité a pensé à un dimanche du mois de juin (mois de la naissance de Jean-Jacques Rousseau), probablement le 17 ou le 24 juin, soit avant les promotions et les grands départs en vacances.

M. Duquesne insiste sur le fait que le projet est au stade préliminaire et il serait heureux que d'autres personnes se joignent au comité. Il indique également qu'à ce jour, il n'y a pas encore de plan financier.

M. Meynard remercie M. Duquesne pour sa belle présentation et informe avoir entretenu des discussions depuis plusieurs années avec M. Pecorini, Maire de Bossey dans le but de réaliser une fois quelque chose en commun. Il trouve l'idée excellente, mais met en garde concernant le prix d'un tel projet qui peut être

assez onéreux. La présentation d'un budget sera donc une des prochaines démarches à faire assez rapidement.

Mme Schneider-Bidaux remercie également M. Duquesne pour le projet qu'il propose, qui est très intéressant et instructif. Elle pense qu'il serait judicieux de renvoyer cette motion en Commission JSSEC afin qu'il trouve l'appui de la commune.

M. Van Loon relève également que c'est un beau projet et propose à M. Duquesne et son comité de transmettre préalablement à la Mairie des informations plus concrètes ainsi qu'un projet de budget afin de pouvoir donner une suite, soit par la Commission ad hoc, soit directement par le Conseil municipal afin de gagner du temps.

Mme V. Hirsch considère également que le projet est intéressant, mais elle rappelle qu'il faut pouvoir compter dès le départ sur une équipe de bénévoles solide et suffisamment importante pour assumer le bon déroulement d'une telle manifestation.

M. Meynard indique qu'il va contacter M. Pecorini pour connaître son intérêt.

M. Forestier précise que l'idée n'était pas de tout faire à l'avance, mais de plutôt trouver des personnes qui rejoindraient le comité, le renforcent et assurent la possibilité de concrétiser ce projet. Il suggère que l'adresse e-mail de M. Odier (président) soit communiquée afin que les candidats intéressés à rejoindre l'équipe en place puissent se manifester et également de pouvoir donner simplement la possibilité aux gens de communiquer leurs éventuelles suggestions.

M. Van Loon indique avoir pris un contact informel avec M. Pecorini qui ne s'est pas manifesté négativement à ce jour, ce qui laisse supposer un intérêt.

Mme B. Hirsch met au vote le renvoi de cette Motion M18 à la Mairie, ce qui est approuvé à l'unanimité.

5. Proposition de la Mairie : Proposition relative aux projets d'urbanisation des parcelles des Crêts (terrain Duvernay à la rte de Troinex) et du Grand Pré (terrain de la commune au ch. de Roday)

Rapport de la commission d'urbanisme :

M. Botbol donne lecture du rapport de la commission d'urbanisme (annexe 3).

Mme Schneider-Bidaux indique que les Verts soutiennent ce projet pour les raisons suivantes : d'une part, l'engagement du propriétaire de la parcelle des Crêts sur un contrôle des prix pour éviter une spéculation est à relever et, d'autre part, ce projet doit permettre à des familles de s'installer à des prix raisonnables. Elle pense également que Troinex se doit d'oser construire.

M. Gay indique que Troinex Alternative souhaite que la commune se développe et qu'elle prenne sa part dans le développement du logement ; en cela, le projet des Crêts va dans le bon sens. Il émet toutefois des réserves car, selon lui, il n'y a aucune assurance sur le devenir de ce projet qui comporte une majorité de villas et qui pourrait devenir spéculatif. Aussi, compte tenu des points d'interrogation encore nombreux dans ce projet, Troinex Alternative s'abstiendra.

M. Forestier relève qu'il s'agit d'un projet d'importance pour Troinex car, s'il aboutit, la commune s'engagera également pour urbaniser le périmètre du Grand Pré au chemin de Roday. Cependant, il indique que si l'Etat devait refuser cette proposition, il y aurait peu de chance que la commune soit pressée d'urbaniser le Grand Pré. M. Forestier estime important et primordial que le Conseil municipal soit unanime derrière la Mairie. Pour reprendre les propos de M. Gay, il estime que cette première étape pourrait ouvrir des portes à des projets pour des habitations accessibles à des personnes moins favorisées. M. Forestier pense qu'il est dangereux de mettre autant de réserve face à un projet dont le propriétaire paraît bien intentionné et qui a, par ailleurs, une vision cantonale qu'il faut relever et soutenir. Il fait part également de sa crainte vis-à-vis de l'Etat qui pourrait refuser ce projet et nous imposer à plus ou moins longue échéance la construction d'immeubles sur une surface réduite de la parcelle des Crêts, ce qui « déformerait » Troinex pour toujours. Il indique que l'idée de la Mairie, de la Commission d'urbanisme et du Conseil municipal est avant tout de garder un visage villageois à notre commune avec un développement harmonieux, tout en respectant les communiens.

M. Lavorel regrette la position de Troinex Alternative, car il estime que le projet actuellement en discussion avec le département est déjà un compromis offrant une densification maximum sans déclasser la zone. Il estime que toutes les parties ont déjà fait des efforts importants.

Vote du Conseil municipal sur la proposition de la Mairie suivante :

Vu l'article 38 du Règlement du Conseil municipal, la Mairie propose que le Conseil municipal se prononce sur les projets d'urbanisation des parcelles des Crêts (terrain Duvernay à la rte de Troinex) et du Grand Pré (terrain de la commune au ch. de Roday) en apportant son soutien à la Mairie pour lesdits projets en discussion avec l'Etat de Genève, avec la réserve qu'un accord doit prioritairement être trouvé sur la parcelle des Crêts, dans le cadre duquel cette parcelle devra rester en zone 5.

Au vote, cette proposition est acceptée par 13 OUI et 1 abstention (TA).

6. Propositions individuelles et questions

6.1 Déneigement des routes

Mme Bernardet demande à la Mairie de transmettre à l'équipe de la voirie les remerciements du groupe PLR pour l'excellent travail fourni durant cette période de froid extrême.

M. Van Loon remercie Mme Bernardet et transmettra le message aux personnes concernées. Il précise que ces circonstances étaient totalement exceptionnelles. Le service de voirie a œuvré en permanence et malgré tous les efforts fournis, nuit et jour, il a été impossible d'obtenir un déneigement total. Il indique que pour faire suite aux discussions en Mairie, M. Meynard a proposé qu'en cas de circonstances exceptionnelles, une équipe suppléante puisse intervenir en renfort. Il rappelle également que les trottoirs devant les propriétés doivent être déneigés par les propriétaires.

M. Meynard complète l'information de M. le Maire en précisant que sa proposition est liée à une situation prévisible (intempéries annoncées par la météo) qui permettrait d'intervenir en amont.

Mme B. Hirsch relève qu'il est difficile de demander aux particuliers d'effectuer le déneigement correct des trottoirs dans les conditions extrêmes de ces dernières semaines, alors que le service public, tout en ayant fait de son mieux, n'a pu assurer le dégagement de toutes les routes en permanence.

M. Van Loon indique s'être informé auprès de l'Organisation mondiale de météorologie et il en résulte que leurs prévisions à une semaine ont 48% de chance de se réaliser.

6.2 Collaboration des pompiers de Troinex et Veyrier

Mme Schneider-Bidaux signale qu'elle a découvert, suite à une intervention survenue dans un cadre privé, qu'il existait une collaboration entre la commune de Veyrier et celle de Troinex pour les interventions du service de piquet des sapeurs-pompiers. Elle remercie la Mairie pour ce travail de collaboration.

6.2 Départ de Mme Nathalie Nahum – Procès-verbaliste

M. Van Loon informe le Conseil que Mme Nathalie Nahum a décidé de quitter son poste de procès-verbaliste. Il indique qu'elle occupait ce poste depuis un peu plus de 2 ans, mais ayant trouvé un emploi à plein temps, elle ne peut plus assumer cette fonction. La Mairie la remercie pour son travail, sa disponibilité et lui adresse tout ses vœux pour son avenir professionnel.

Sans autre question, Mme B. Hirsch lève la séance à 21h00.

La Présidente
Béatrice Hirsch

Le secrétaire communal
Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

MOTION DES VERTS

Pour des appartements adaptés aux familles dans les futurs immeubles des Saussac

Considérant:

- le nombre important de familles nombreuses, c'est-à dire avec 3 enfants ou plus, locataires à Troinex d'appartements trop petits pour elles;
- le manque de grands appartements, en particulier de 6 pièces en location à des prix abordables (il n'existe actuellement que trois 6 pièces en location sur toute la commune).;
- la construction d'immeubles au lieu-dit Les Saussac.

Pour déterminer au mieux les types d'appartements à proposer aux habitants, en particulier aux familles, afin de les loger dans les meilleures conditions, Les Verts demandent à la Mairie:

- d'effectuer un inventaire des appartements par nombre de pièces, disponibles à la location sur la commune;
- de faire un bilan des demandes de logements parvenues à la commune;
- de sonder la population, afin de connaître les réels besoins.

Troinex, le 11 janvier 2012



Groupe Libéral de Troinex

MOTION M18

Présentée au Conseil municipal de Troinex

De Madame Dominique Bernardet et de Messieurs Olivier Bahon, Jean-Jacques Duquesne, Alain Forestier, conseillers municipaux.

Course d'orientation «Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau »

Considérant,

- que l'année 2012 marque le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau
- que lors de ses périples, Jean-Jacques Rousseau a traversé Troinex pour séjourner à Bossey (à cette époque, la même commune)
- qu'un comité s'est formé pour organiser une course d'orientation appelée « Sur les pas de Jean-Jacques Rousseau »
- que le parcours de cette course trouve son départ sur notre commune pour rejoindre Bossey et retour
- que la course sera jalonnée de postes à thèmes relatifs à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et à l'histoire de la commune de Troinex
- que la course cible toute la population de Troinex (également adaptée aux enfants)

Le Groupe PLR propose au Conseil Municipal de Troinex

- d'inviter la Mairie à prendre en compte l'intérêt culturel, sportif et social d'une telle manifestation,
- d'inviter la Mairie à soutenir cette manifestation, éventuellement sur le plan financier si elle le juge opportun.

R A P P O R T

de la Commission "Urbanisme et Environnement" du 6 février 2012

Objet : Projets d'urbanisation sur les parcelles des Crêts (route de Troinex) et du Grand Pré (chemin de Roday)

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Dans le cadre de l'étude du projet de plan directeur communal (PDCom), la commission d'urbanisme a pris certaines options en matière d'urbanisation et de développement de différents secteurs de la commune. Des discussions étant en cours avec le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), la Mairie a souhaité que la commission et le Conseil municipal prennent position sur deux de ces projets importants pour l'avenir de la commune.

Au cours de la séance des Commissions réunies du 23 janvier 2012, puis de la séance de la Commission d'urbanisme du 6 février, la Mairie et ses mandataires nous ont informés de manière détaillée et complète sur les deux projets cités en référence et sur les discussions en cours avec le DCTI.

Afin de conserver et renforcer la centralité du village, de ne pas créer un deuxième pôle et d'intégrer les nouvelles constructions aux quartiers voisins, la commune est prête à soutenir l'urbanisation de la totalité de la parcelle des Crêts à la route de Troinex (environ 80'000 m²) à condition que celle-ci reste en zone 5.

La densité préconisée (0,44, soit le maximum en zone 5) permettrait la construction d'environ 250 logements, partagés entre des villas (entre 45 et 50% des surfaces de plancher) et des appartements (entre 50 et 55%).

Les avantages de cette solution par rapport à un déclassement en zone de développement 4, tel que le souhaiterait le DCTI, sont nombreux et nous citerons en particulier les points suivants :

- Il n'y a pas de procédure de modification de zone à engager, ni de plan localisé de quartier à élaborer. Cela représente donc un gain de temps important et les premiers logements pourraient être disponibles, s'il n'y a pas de fortes oppositions, d'ici 3 à 5 ans.
- Le propriétaire est favorable à ce projet et est prêt à collaborer avec la commune pour trouver les meilleures solutions à l'urbanisation de ce secteur. Il s'est également engagé à ne pas en faire une opération spéculative.
- L'intégration de ce nouveau quartier se fera de manière aussi harmonieuse que possible avec les quartiers voisins et par étapes, ce qui permettra à la commune d'absorber l'arrivée de ces nouveaux habitants (environ 700 personnes).

Par ailleurs, conscientes de la nécessité de participer autant que possible à résoudre la crise du logement à Genève, dans le cadre du concept de développement préconisé dans le projet de Plan directeur communal, la Mairie et la commission d'urbanisme sont favorables à l'urbanisation de la parcelle du Grand Pré au chemin de Roday, sur la base d'une image

directrice et d'un programme qui seront définis dans une étude qui doit encore être réalisée. Ce deuxième projet est cependant clairement conditionné à l'accord qui doit être trouvé, entre l'Etat, la commune et le propriétaire, pour la parcelle des Crêts.

La commission a par ailleurs relevé un certain nombre de questions ou de problèmes qu'il y aura lieu d'étudier attentivement si des accords de principe sont trouvés sur les deux périmètres précités. Il s'agit notamment :

- Des problèmes de mobilité et en particulier de trafic automobile généré par ces nouveaux quartiers.
- Des besoins en nouveaux équipements publics (crèche ou garderie, école, logements pour personnes âgées, etc) et leur impact sur les finances communales.

Après avoir examiné attentivement ces projets et reçu des réponses satisfaisantes des membres de l'Exécutif et des mandataires, **la commission d'urbanisme a préavisé favorablement, par 8 OUI et 1 abstention (Troinex Alternative), la proposition de la Mairie suivante :**

Vu l'article 38 du Règlement du Conseil municipal, la Mairie propose que le Conseil municipal se prononce sur les projets d'urbanisation des parcelles des Crêts (terrain Duvernay à la rte de Troinex) et du Grand Pré (terrain de la commune au ch. de Roday) en apportant son soutien à la Mairie pour lesdits projets en discussion avec l'Etat de Genève, avec la réserve qu'un accord doit prioritairement être trouvé sur la parcelle des Crêts, dans le cadre duquel cette parcelle devra rester en zone 5.

Nous vous invitons donc, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, à approuver cette proposition qui constituera un soutien important à la Mairie dans les négociations qu'elle mène actuellement avec l'Etat de Genève et les services du DCTI en particulier.

Troinex, le 6 février 2012

Marc Botbol
Rapporteur